

BILAN FINANCIER

Nom du projet : Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir

Numéro de la convention : Décision de subvention n°OFB.21.1840

Nom de la structure porteuse : Commune de Thuir

Période de réalisation des dépenses : du 15/12/2021 au 15/12/2023

Nature des dépenses	Montant Prévisionnel 1 (€)	Montant Réalisé (€)	% de variation Réalisé vs Prévisionnel	Nature des produits	Montant Prévisionnel 1 (€)	Montant Réalisé (€)	Taux (%)	% de variation Réalisé vs Prévisionnel
Dépenses directes liées au projet				Recettes				
Charges de personnels	30 900,00	32 463,83	5%	Subventions :	22 984,00	22 984,00	55%	0%
dont deux stagiaires de 6 mois (un par an) portés par la commune de Thuir	7 200,00	6 869,10		dont Office français de la biodiversité - GOR	13 282,00	13 282,00	32%	
dont personnels permanents du GOR	11 730,00	11 434,93		dont Office français de la biodiversité - CEN	9 702,00	9 702,00	23%	
dont bénévolat valorisé du GOR	1 500,00	2 432,10						
dont personnels permanents du CEN	7 920,00	9 177,70						
dont bénévolat valorisé du CEN	2 550,00	2 550,00						
Charges externes, Sous-traitance (prestataires)	500,00	667,52	34%	Autres produits :	0,00	0,00		
dont animation "chiroptère" par une structure spécialisée (Symbiose expertise)	500,00	300,00		dont vente diverses				
dont animation "insecte" par une structure spécialisée (Insectes et Nature)	0,00	367,52		dont produits financiers				
Missions, déplacements	2 200,00	1 048,13	-52%	dont produits exceptionnels				
dont frais de déplacements - Thuir	300,00	327,96		dont cotisations				
dont frais de déplacements - GOR	1 000,00	577,42		dont mécénat et dons				
dont frais de déplacements - CEN	900,00	142,75						
Communication	1 500,00	2 405,04	60%	Autofinancement :	17 871,00	18 696,04	45%	5%
dont impression et autres frais - Thuir	1 500,00	2 405,04		dont fonds propres de Thuir	12 000,00	12 080,16	29%	
Autres	0,00	0,00		dont fonds propres du GOR	1 821,00	1 083,28	3%	
				dont bénévolat valorisé - GOR	1 500,00	2 432,10	6%	
Dépenses d'investissement (le cas échéant)	3 500,00	2 857,54	-18%	dont fonds propres du CEN	0,00	550,50	1%	
dont achat d'équipements - Thuir	2 500,00	1 810,54		dont bénévolat valorisé - CEN	2 550,00	2 550,00	6%	
dont achat d'équipements - GOR	1 000,00	1 047,00						
Sous Total Dépenses directes liées au pr	38 600,00	39 442,06	2%					
Dépenses indirectes affectées au projet								
Frais de gestion	2 255,00	2 237,98	-1%					
dont frais de gestion - GOR	1 373,00	1 305,93						
dont frais de gestion - CEN	882,00	932,05						
TOTAL DES DEPENSES €	40 855,00 €	41 680,04 €	2%	TOTAL DES PRODUITS €	40 855,00	41 680,04 €	100%	2%

INFORMATIONS : RAPPELS	Les dates d'éligibilités des dépenses sont précisées dans l'acte attributif de subvention.		
	Vous trouverez des rappels du règlement dans les cellules : "Montant (€)", "Charges de personnels", "Autres sources de co-financement" et "Frais de gestion".		
LES PLAFONDS (Formule de calculs)	FRAIS DE	3 944,21 €	FRAIS DE DÉPLACEMENT : 2 084,00 €
COMMENTAIRES ET JUSTIFICATION DES ECARTS (Le cas échéant)			
MESSAGES D'ALERTE EVENTUELS (NE PAS MODIFIER LES CELLULES DE CETTE LIGNE)	LE TOTAL DES DEPENSES EST BIEN EGAL AU TOTAL DES RECETTES		